

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 114 (1969)
Heft: 12

Rubrik: Chronique suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des prières pour les réfractaires !

Dans son numéro des 2 et 3 août derniers, la « Gazette de Lausanne » a publié une chronique du pasteur bernois Kurt Marti intitulée innocemment « un point de liturgie ». Ce point, en réalité une véritable bombe, c'est la proposition d'introduire dans les liturgies des églises protestantes suisses des prières pour les réfractaires, afin d'établir l'équilibre avec les soldats, qui bénéficient déjà de cette faveur, et de mettre ainsi fin à ce qu'un jeune théologien bernois nomme perfidement une « théologie de cour ». Aucun commentaire ne suivait ladite chronique, présentée donc comme naturelle et normale. En revanche, une semaine plus tard, dans le numéro de la « Gazette » des 9 et 10 août, le pasteur Diserens défendait nos Eglises contre le reproche de pratiquer une théologie de cour, mais se croyait obligé de rassurer les bonnes âmes en leur apprenant que « l'Eglise, qui prie pour les autorités, prie aussi pour *les victimes de l'exercice du pouvoir* », que seraient les réfractaires, selon lui.

Qu'on permette à un citoyen ignorant des subtilités de la théologie d'exprimer l'indignation que lui inspire ce débat indécent. Ainsi, on prétend mettre sur le même pied celui qui, par dévouement à sa patrie, par fidélité aux lois et par conscience, accomplit son service militaire, souvent au prix de lourds sacrifices de temps, d'argent et de santé (mobilisations de guerre) et, d'autre part, l'anarchiste qui, prétextant l'injonction d'une conscience incontrôlable, renie sa patrie et, substituant aux lois de celle-ci son interprétation de la Bible, se soustrait à ce devoir !

Ce que je reproche surtout à M. Marti, c'est le caractère équivoque et machiavélique de sa proposition. Alors que M. Diserens affirme très justement que « l'Eglise doit entourer les hommes de son intercession selon leur condition, leur situation *et non selon leurs idées* », M. Marti se garde de cette distinction, et il appelle la bénédiction du Ciel en bloc sur l'individu et sur ses fausses idées ; il confond astucieusement son rôle de conducteur d'âmes, qui est avant tout d'enseigner l'amour du prochain, quel qu'il soit, avec son besoin personnel, totalement étranger à ce rôle, de promouvoir sa propre idéologie : car il ne se cache pas d'être, lui aussi, antimilitariste. Or, il est déloyal de profiter d'une intercession en faveur de fautifs pour se faire le prosélyte des erreurs de ceux-ci. Si M. Marti s'était borné à implorer pour tous les délinquants, même non repentants, y compris les réfractaires objecteurs, ou pour tous les malades et faibles d'esprit, la pitié de la communauté, je l'aurais compris, à la rigueur, tout en observant que les réfractaires sous prétexte de conscience sont actuellement traités avec un maximum de mansuétude et que dans tous les cas c'est à tort que le pasteur Diserens les considère comme victimes de l'exercice du pouvoir ; s'ils sont victimes, ce n'est évidemment que de leur propre faute, comme la plupart des violateurs des lois.

La chronique de Kurt Marti des 2 et 3 août sort du domaine évangélique pour empiéter sur celui de la politique, suivant en cela l'exemple néfaste d'un nombre croissant de jeunes théologiens, impatients de réaliser eux-mêmes sur cette terre le bonheur socialement organisé de l'homme collectif. Je suis persuadé que c'est là une énorme erreur¹ et que les pasteurs qui prennent ce chemin, loin de hâter la paix, ne font qu'attiser des conflits latents.

¹ Et la rédaction de la R.M.S., qui épouse toutes les opinions de son collaborateur, aussi ! Mft

D'autre part, je trouve souverainement déplaisantes les insinuations de M. Marti, qui est fonctionnaire, contre les autorités constituées de l'Etat et de l'Eglise, son mépris pour les « conceptions du monde officiel » et la prise à son compte de l'expression calomnieuse de « théologie de cour ». S'il était logique avec lui-même, une telle mentalité devrait le faire renoncer à rester le serviteur désabusé et hostile du canton et de l'Eglise de Berne.

Je note pour terminer que ce correspondant de la « Gazette » appuie sa proposition extravagante sur une affirmation inexacte. Il prétend que Jésus « a interdit à ses disciples l'usage de la force et des armes », alors qu'en réalité il a déclaré aux Douze : « Que celui qui n'a point d'épée vende son vêtement et achète une épée » ! (Luc XXII, 36.)

Capitaine Pierre PETERMANN

Où le Plomb manque...

La RMS ne saurait tomber dans la polémique. Elle a un travail plus constructif à accomplir. Elle ne saurait cependant laisser passer sans réagir les erreurs volontaires, les insinuations malveillantes que certains journalistes glissent parfois dans leurs « papiers ».

C'est ainsi que, commentant la récente parution du petit livre rouge de M. von Moos, M. Georges Plomb s'en prend, dans la « Feuille d'Avis de Lausanne », à nouveau indirectement à *Armée et Foyer* et à la *défense spirituelle*. Nous disons bien à nouveau, car ce n'est pas la première fois que ce journaliste émet des remarques acerbes à leur égard. Il relève ainsi que, dans sa seconde partie, « Défense civile » baigne « dans les plus redoutables effluves de l'ultraconservatisme et d'une défense spirituelle d'inquiétante mémoire ».

Que M. Plomb critique — à tort ou à raison — certains éléments de « Défense civile », personne ne lui conteste ce droit. Mais qu'il lance régulièrement des insinuations malveillantes à l'endroit de la défense spirituelle en complète méconnaissance de cause, on ne peut l'admettre sans réagir et sans le... plaindre. Jamais il n'a précisé ses reproches ; il se contente d'insinuer.

Dès lors, nous lui conseillons de parcourir certains ouvrages relatifs à la guerre psychologique, à la guerre subversive d'une part et même la RMS d'octobre 1969 d'autre part ; il saura mieux ainsi à quoi correspond, aujourd'hui, la « défense spirituelle ». Peut-être ces lectures, celles aussi de certains documents émanant du général Guisan, lui aideront-elles à farcir sa cervelle de quelques plombs propres à lui assurer un meilleur équilibre. Ses écrits auront tout à y gagner¹.

J. C.

J'ai vu²

Le 30 août 1939, en vertu de l'article 85 de la Constitution, l'Assemblée fédérale désignait celui à qui incomberait la mission d'assumer la défense du Pays.

Le 30 du même mois, mais trente années plus tard, une foule de quelques milliers de personnes se rassemblait devant le bâtiment de la poste d'Avenches

¹ On pourrait en dire autant de J.-M. Vodoz qui, dans le même domaine et dans le même journal, ignore tout de ce qui se fait ou de ce qui ne se fait pas dans notre armée. Mft

² Cette voix d'un jeune officier méritait d'être entendue. Cela fera réfléchir les « moins jeunes ». Réd.

pour inaugurer un magnifique buste du général Henri Guisan. Magnifique parce que simple, noble, et sans détail choquant comme par exemple à la statue équestre du Général où le cheval va l'amble.

Coincé entre une authentique Vaudoise à l'accent fleuri et hospitalier, un « mobelard » ayant certainement tâté le terrain en 14-18 déjà, et entouré d'une nuée de jeunes, j'ai suivi avec intérêt et émotion la manifestation officielle, ainsi que celle qui se déroulait dans les coulisses. La première fut un succès, ainsi qu'un témoignage, la seconde édifiante.

J'ai vu une foule recueillie, les aînés avec l'œil un peu plus brillant que d'habitude, les jeunes, y compris les « beatniks » et ceux dont la chevelure est en contradiction avec l'article 202 du RS, devenir sérieux et réaliser qu'un moment important s'écoulait...

J'ai entendu un homme dire que le buste était bien placé devant la poste, car en s'y rendant on ne pouvait manquer de le voir...

J'ai vu des mioches, à l'exemple des parents, se lever spontanément lorsque retentit la sonnerie « au drapeau »...

J'ai entendu un enfant demander à son père s'il avait connu le Général...

J'ai vu un adolescent se porter vers une recrue spécialisée dans l'interprétation de la tenue d'été, puisque sans cravate ! Après une courte altercation, la recrue s'éclipsait et revenait quelques instants plus tard avec une tenue rectifiée...

J'ai entendu des rumeurs d'approbation devant les évolutions de la compagnie d'honneur...

Mais, j'ai également vu un enfant pleurer au bruit du canon...

L'homme, sous des apparences souvent trompeuses, reste sensible et fragile. Il a besoin de polariser son intérêt autour d'une idée, d'un principe, pour se convaincre lui-même, se donner de l'assurance, le goût de vivre et de lutter. La tendance actuelle dans la vie civile et militaire est basée sur le progrès, la technique, la rentabilité. On veut tous nous affubler d'un compte de pertes et profits, afin d'être à même de nous dresser continuellement un bilan. On oublie que l'évolution technique a bien de l'avance sur l'évolution humaine, que ces deux n'évoluent pas de la même façon, n'ayant pas des impératifs identiques. Sur le plan technique on évolue sur un plan fonctionnel, sur le plan humain, bien d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Nous pensons à l'idéal d'un chacun, au besoin de vivre dans la nature, à la recherche de la lutte. L'homme est fait pour lutter, dans la vie de tous les jours comme dans les grands moments. C'est dans cette activité qu'il se découpe, se dépasse et montre son vrai format. Il a soif de grandeur et de noblesse.

Or la technique menace beaucoup de domaines humains.

On veut à tout prix supprimer l'effort et la poésie de la vie de tous les jours :

On ne fait plus son pain...

On ne fait plus de feu...

On chante de moins en moins...

Au lieu de vivre, on regarde vivre... (télévision, etc.)

A force de vouloir nous préserver du travail et de la maladie, notre organisme ne produit plus d'anticorps et il suffit d'un rien pour que nous soyons balayés. Ce qui est valable sur le plan de la santé du corps l'est également sur le plan santé de l'esprit. Dans l'armée, nous savons tous qu'il est plus facile d'obtenir

un esprit de corps dans les troupes « simples » comme l'infanterie à pied, le train, la cavalerie, que dans les troupes purement techniques. Nous savons aussi que presque tous les jeunes du Pays attendent beaucoup de l'armée qui n'est pas simplement une machine de guerre, mais également un organisme qui contribue à ramener l'équilibre dans une vie où la cellule familiale est menacée, dans une vie où tout est remis en cause parce que nous ne connaissons plus la valeur de ses composantes, dans une vie où la notion de communauté n'existe bientôt plus, chacun étant cloisonné dans sa spécialité et dans son égoïsme ; enfin dans une vie où tout est codifié et connu à l'avance.

C'est pourquoi, nous les jeunes, nous n'attendons surtout pas, dans l'armée, de concessions sur le plan de la discipline et du travail, mais de la fermeté. Nous attendons également une ligne directrice stable afin de nous fortifier dans nos convictions. Nous tenons à ce que nos traditions soient respectées. De l'instruction militaire, nous attendons une éducation humaine où l'accent est mis sur la personnalité, le caractère, l'unité.

Ainsi sera fortifiée la défense du Pays et de ses institutions, car comme l'affirmait le major F. Schaller¹ dans une récente école centrale, nous n'avons pas que du terrain à défendre, mais une conviction et un mode de vie dont nos institutions sont l'expression.

A cette journée d'Avenches, j'ai réalisé combien le général Guisan était actuel, puisque sa pensée et sa façon de vivre rejoignent en beaucoup de points l'idéal de la jeunesse. Si je devais le résumer, j'utiliserais les mots suivants :

ÉNERGIE DÉVOUEMENT SIMPLICITÉ

Ces mots sont plus importants que l'équipement d'une armée, car pour utiliser un équipement, il faut des hommes décidés à se battre.

Laissez-moi clore en citant notre Général (1^{er} août 1941) :

« Quand je passe devant le front d'une unité, j'aime à regarder chaque homme dans les yeux, à l'entendre dire à haute voix son nom, son domicile, sa profession. Derrière chaque visage, je discerne un foyer, un logis de la ville et des champs, des soucis ou des joies, un destin. »

Lieutenant Jean-Pierre DROZ

Information

Assemblée générale de l'AVIA-DCA, à Berne, le 20 septembre 1969

C'est dans une salle du majestueux Bürgerhaus que les membres de l'Avia-DCA suisse se sont réunis en présence du colonel-commandant de corps E. Studer, commandant des troupes d'aviation et DCA, du colonel-divisionnaire Wetter, chef d'arme de ces troupes, des colonels-brigadiers Werner, Born et Triponez, respectivement chef EM, commandant des troupes de DCA et chef de l'instruction de ces troupes ; plusieurs officiers en retraite, dont le colonel-brigadier Meyer, avaient tenu à honorer cette manifestation de leur présence, prouvant ainsi une fois de plus leur attachement à leur société d'arme, et à une arme à laquelle ils ont beaucoup donné.

Après les souhaits de bienvenue et la lecture du rapport de gestion, le président sortant, le major Arnold Juker, passa la parole au trésorier et aux vérificateurs des comptes ; tous les rapports furent acceptés à l'unanimité.

¹ Professeur François Schaller.